



Ministère des Affaires Etrangères, de
l'Intégration Régionale et de la Coopé-
ration au Développement

MAEIRCD-MAGAZINE

No 51 du 11 Septembre 2026

Le Président Ndayishimiye honore de sa présence les cérémo- nies de la rentrée judiciaire 2026-2027

Dans cette Edition:

page



Le Président Ndayishi-
miye honore de sa pré-
sence les cérémonies de
la rentrée judiciaire 2026-
2027

1

L'Ambassadeur Turc au
Burundi présente ses
adieux à la Première
Dame du Burundi

3

Assemblée Nationale /
Analyse du rapport d'au-
dit de la prison de Ru-
monge : plusieurs man-
quements épinglés dans
la gestion

3

Le Premier Ministre Bu-
rundais pilote un atelier
d'analyse de l'état des
engagements et des
transferts des fonds aux
provinces et aux com-
munes

5

Le Ministre en charge
des Affaires Etrangères
accorde une audience à
la délégation de l'UNES-
CO

6

Audience accordée au
Représentant de la CICR

7

Echange entre le Ministre
en charge des Affaires
Etrangères et l'Ambassa-
deur de la République
Islamique

8

Forum régional sur le
renforcement de la Cul-
ture de la Paix en Afrique
centrale et Grands Lacs

8

Le mardi 8 septembre 2026, le Président de la République du Burundi et Magistrat Suprême Son Excellence Evariste Ndayishimiye, a honoré de sa présence les cérémonies solennelles marquant la rentrée judiciaire 2026-2027, tenues à l'hémicycle de Kigobe, en présence des Hautes autorités du pays. Cette rentrée judiciaire s'est tenue sous le thème : « Une justice de proximité, des affaires judiciaires traitées avec équité et dans les meilleurs délais constituent l'une des voies qui nous conduisent vers la Vision du Burundi pays émergent en 2040 et développé en 2060. » À cette occasion, le Chef de l'Etat Burundais a félicité les personnes qui se sont parti-

culièrement illustrées dans l'exercice de leurs fonctions, les invitant à demeurer des modèles pour l'ensemble du corps judiciaire. Il a rappelé que la Justice constitue un pilier fondamental de la paix et du développement, et a exhorté les acteurs judiciaires à rester proches des citoyens, à faire preuve d'intégrité et à lutter résolument contre la corruption. Il a également encouragé les citoyens à contribuer activement à la manifestation de la vérité et salué le travail accompli par la Commission Vérité et Réconciliation.

Le Président Ndayishimiye a réaffirmé sa détermination à voir émerger une Justice véritablement indépendante,

moderne et efficace. Il a annoncé la construction de tribunaux modernes, dotés d'équipements adéquats, avec pour ambition de garantir, à terme, la pleine satisfaction

des citoyens quant à la qualité et à l'efficacité du service de la Justice. **(Présidence)**

Le Président Ndayishimiye salue l'engagement de l'Ambassadeur de Türkiye au Burundi au terme de son mandat



Le Président de la République du Burundi, Son Excellence Evariste Ndayishimiye, a remercié l'Ambassadeur de Türkiye au Burundi, Monsieur Alp Isikli, pour son dynamisme et son implication dans le renforcement des liens d'amitié et de coopération entre les deux pays.

L'annonce a été faite par Madame Nancy-Ninette Mutoni, le Porte-parole du Chef de l'Etat Burundais, à l'issue de l'audience accordée au diplomate turc, au terme de son mandat de quatre ans, le mardi 8 septembre 2026, au palais présidentiel Ntare Rushatsi.

Au cours de cette audience, Monsieur Alp Isikli, arrivé au terme de sa mission diplomatique au Burundi, a présenté ses adieux au Chef de l'Etat Burundais. Les échanges ont notamment porté sur l'état des relations bilatérales entre le Burundi et la Türkiye. Le Président Ndayishimiye a salué le dynamisme et l'implication de l'Ambassadeur Alp Isikli dans le renforcement des relations entre les deux pays. Il lui a également souhaité « bon vent » dans ses nouvelles fonctions. Selon Madame Nancy-Ninette Mutoni, le diplomate turc a saisi cette occasion pour remercier le Président de la République du Burundi ainsi que l'ensemble des institutions burundaises pour leur franche collaboration, qui a contribué à « cimenter et à consolider les liens d'amitié et de coopération entre la Türkiye et le Burundi ». La rencontre a également permis de passer en revue les préparatifs du sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement d'Afrique et de Türkiye, prévu en décembre 2026 à Tripoli, en Libye.

Ce sommet devrait constituer une nouvelle occasion de renforcer les relations entre la Türkiye et les pays africains, dans différents domaines de coopération. **(Le Renouveau)**

BURUNDI-TANZANIE: Retour de Zanzibar du Chef de l'Etat Burundais : une occasion de consolider les liens d'amitié et de coopération



Le Chef de l'Etat Burundais et Président en exercice de l'Union Africaine, Son Excellence Evariste Ndayishimiye, accompagné de son épouse,

S.E Angeline Ndayishimiye, est rentré au pays, le mercredi 9 septembre 2026, en provenance de Zanzibar en République Unie de Tanzanie où il s'est rendu pour témoigner sa solidarité à la Présidente du pays, Son Excellence Samia Suluhu Hassan qui a récemment perdu son époux.

Cette visite effectuée en Tanzanie a été une occasion au groupe présidentiel de transmettre les condoléances les plus émues du peuple burundais et du Gouvernement à la famille de la présidente de la République Unie de Tanzanie, mais aussi à tout le peuple Tanzanien.

En marge de cette activité, le Président Ndayishimiye s'est entretenu avec le Président de Zanzibar, Dr. Hus-

sein Ali Mwinyi. Cette visite de courtoisie, selon Madame Mutoni, a été une occasion, encore une fois, de manifester leur volonté de rapprocher les deux

peuples et mais aussi, de consolider les liens d'amitié et de coopération. **(Le Renouveau)**

L'Ambassadeur Turc au Burundi présente ses adieux à la Première Dame du Burundi



La Première Dame de la République du Burundi Son Excellence Angeline Ndayishimiye a reçu en audience, le lundi 7 septembre 2026, à Ntare Rushatsi house, Monsieur Alp Isikli, l'Ambassadeur de Türkiye au Burundi. Monsieur Isikli était venu faire ses adieux à la Première Dame de la République du Burundi, au terme de ses quatre années de mandat dans le pays. Il a également affirmé que la Première Dame de la République de Türkiye est disposée à poursuivre une étroite collaboration et à entretenir d'excellentes relations avec son homologue Burundaise.

Son Excellence Ndayishimiye a indiqué que ce visiteur était venu lui faire ses adieux au terme de

quatre années passées au Burundi. Durant cette période, ils ont eu l'occasion de travailler étroitement sur plusieurs initiatives. Elle a également précisé que cette visite visait à réaffirmer l'engagement de la Première Dame de la République de Türkiye en faveur des projets mis en œuvre par la Fondation Bonne Action Umu-giraneza en collaboration avec elle. Il s'agissait notamment de rassurer sur la poursuite des initiatives engagées dans les domaines de la santé et des bourses d'études, afin que le départ de l'Ambassadeur ne constitue pas un frein à leur réalisation.

La Première Dame du Burundi a également indiqué que Monsieur Isikli s'était engagé à continuer, une fois de retour en Türkiye, à parler positivement du Burundi et à mettre en avant les bonnes relations qui existent entre les deux pays. Selon elle, cet engagement témoigne de la volonté de maintenir et de renforcer les liens d'amitié et de coopération entre le Burundi et la Türkiye, au-delà de la fin de sa mission diplomatique au Burundi.

Son Excellence Ndayishimiye a demandé à l'Ambassadeur de Türkiye au Burundi de devenir un bon représentant du Burundi, en venant témoigner de ce qu'il a vu et vécu chez nous. **(Le Renouveau)**

Assemblée Nationale /Analyse du rapport d'audit de la prison de Rumonge : plusieurs manquements épinglés dans la gestion



Réunis en séance plénière à l'hémicycle de Kigobe, le lundi 7 septembre 2026, sous l'égide du Très Honorable Daniel Gélase Ndabirabe, Président de l'Assemblée Nationale, les

députés ont analysé le rapport définitif d'audit de la gestion de la Direction Générale des affaires pénitentiaires (DGAP): cas de la prison de Rumonge. Les échanges ont mis en lumière des manquements liés notamment aux conditions de vie des détenus, à la gestion administrative et financière et à l'approvisionnement en médicaments.

Le Ministère de tutelle, présent pour les questions orales des députés, a fait savoir que des mécanismes sont engagés pour corriger ces irrégularités et améliorer la gouvernance pénitentiaire.

Présentant le rapport, la présidente de la Commission Permanente de l'Education, de la Jeunesse, des Sports et Loisirs, de la Culture et de la Communication, Madame Patricie Nduwimana a indiqué que l'analyse du rapport définitif d'audit de la gestion de la direction générale des affaires pénitentiaires, cas de la prison de Rumonge, déposé à l'Assemblée Nationale dans le cadre du contrôle de l'action gouvernementale par la Cour des comptes, a relevé plusieurs manquements dans la gestion de cet établissement pénitentiaire. Il s'agit notamment de l'absence du règlement d'ordre intérieur actualisé, de la non-teneur des registres d'hébergement, des décès et des biens consignés, de la non-affichage des droits et devoirs des détenus entre autres.

Dans le domaine financier, le rapport a recommandé de prévoir, dans le Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) de la direction générale des affaires pénitentiaires, le financement des activités d'élevage et d'agriculture. Il a également été recommandé de tenir un registre des productions issues de ces activités.

Concernant la couverture contre les incendies, la Cour des comptes a recommandé la souscription d'une police d'assurance globale. Le rapport a aussi relevé des ruptures de stocks de médicaments et de produits pharmaceutiques au centre de santé attaché à la prison de Ru-

monge. A cet égard, il a recommandé au Ministère de la Justice, des Droits de la Personne Humaine et du Genre de collaborer, avec le Ministère de la Santé Publique, afin de garantir un approvisionnement régulier. S'exprimant sur le rapport de la Cour des comptes, le Ministre de la Justice, des Droits de la Personne Humaine et du Genre, Monsieur Alfred Ahingejeje a salué le travail effectué par cette institution, soulignant que les manquements relevés doivent être redressés. Il a indiqué que le Ministère doit s'investir davantage pour améliorer la gouvernance administrative pénitentiaire et assurer le respect des droits des détenus.

Répondant à la question de la commission sur les raisons pour lesquelles le règlement d'ordre intérieur de la prison centrale de Rumonge n'a pas été actualisé après treize ans, afin de le mettre en conformité avec la loi n° 1/24 du 14 décembre 2017 portant révision du régime pénitentiaire. Monsieur Ahingejeje a fait savoir que plusieurs textes du secteur judiciaire sont en cours d'actualisation, y compris le règlement d'ordre intérieur des établissements pénitentiaires.

Les députés appellent le Ministre au redressement de la situation de tous les établissements pénitentiaires car, la situation apparaît semblable. **(Le Renouveau)**

Audience d'adieu à l'Ambassadeur de la Turquie au Burundi



Le mardi 8 septembre 2026, le Premier Ministre Burundais Son Excellence Nestor Ntahontuye, s'est entretenu en audience avec l'Ambassadeur de la République de la Turquie au Burundi, Monsieur Alp ISIKLI, qui était venu lui faire ses adieux au moment où il est au terme de son mandat de 4 ans.

L'Ambassadeur s'est dit honoré d'être reçu en audience par le Chef du Gouvernement burundais et surtout à la

fin de son mandat afin de pouvoir partir avec une appréciation du Gouvernement burundais sur les efforts consentis durant ces 4 ans dans le domaine de la coopération bilatérale, mais aussi de pouvoir exprimer son sentiment de fierté et d'attachement envers le peuple burundais toujours chaleureux.

Les échanges ont porté sur l'évolution de l'état des relations bilatérales entre le Burundi et la Turquie au cours de ces 4 ans. Ils sont revenus sur les domaines de coopération dont la diplomatie, la formation académique, le secteur économique à travers le commerce et les infrastructures. L'Ambassadeur sortant, Monsieur Alp ISIKLI, au terme de sa mission diplomatique a exprimé sa gratitude au Chef du Gouvernement burundais pour le soutien et la coopération dont il a bénéficié.

Corollairement, le Chef de l'exécutif burundais a reconnu à juste titre la bonne évolution des relations de coopération entre le Burundi et la Turquie qui n'a cessé de produire des effets souhaités dans les domaines ci-hauts évoqués. Il a invité cet Ambassadeur sortant à

faire une bonne remise à son successeur afin que l'étape déjà atteinte garde une même allure de succès.

Monsieur Ntahontuye a souhaité une excellente continuation pour la suite de sa brillante carrière

diplomatique avec autant de satisfactions que celles enregistrées au Burundi.

En marge de cette audience, Monsieur Alp ISIKLI a invité le Premier Ministre Burundais à la prochaine conférence sur le climat, la COP31, qui se tiendra à Antalya, en Turquie, du 10 au 11 novembre 2026. **(Primature)**

Le Premier Ministre Burundais pilote un atelier d'analyse de l'état des engagements et des transferts des fonds aux provinces et aux communes



Le mercredi 9 septembre 2026, le Premier Ministre Burundais Son Excellence Nestor Ntahontuye, a conduit les travaux d'un atelier consacré à l'analyse de l'état des engagements et des transferts des fonds destinés aux provinces et aux communes dans le cadre du Budget 2026-2027, à Donatus Conference Center.

Dans son allocution d'ouverture, il a rappelé que la mise en œuvre de la vision du Burundi « Pays émergent en 2040 et développé en 2060 » impose une transformation profonde de l'administration publique de passer d'une logique de programmation abstraite à une culture de résultats mesurables et tangibles au bénéfice de la population.

Au cours des travaux, Son Excellence le Premier Ministre est revenu sur la genèse de l'obtention du budget, en rappelant que celui-ci prend racine dans la chaîne de production assurée par les citoyens. Il a souligné que le Gouvernement intervient également pour faciliter et stimuler cette production nationale, à travers des actions concrètes telles que la construction d'infrastructures, la mise en place de mesures de facilitation comme le Code des investissements, ou encore l'octroi d'exonérations fiscales, etc. Cette dynamique de soutien à la production constitue le socle sur lequel s'appuie ensuite la chaîne de dépense publique, déclinée en plusieurs étapes suc-

cessives et interdépendantes suivantes: l'engagement budgétaire : qui constitue l'émission d'une note d'engagement sur une ligne budgétaire, accompagnée de documents justificatifs tels que les termes de référence (TDRs), les factures pro-forma et/ou autres ; l'engagement juridique qui concerne la formalisation de l'engagement des parties par contrat ou bon de commande ; la liquidation qui se concrétise par la livraison effective des services, fournitures ou travaux exécutés ; l'ordonnancement, qui constitue l'autorisation de poursuivre le processus de paiement, relève en principe de l'ordonnateur principal, c'est-à-dire le Ministre en charge des finances.



Le Premier Ministre a rappelé la pratique où les provinces adressent leurs demandes d'ordonnancement au directeur provincial chargé du budget qui agit comme ordonnateur secondaire, par délégation du Ministre en charge des finances. Au niveau déconcentré, la demande de transfert des crédits vers les directions provinciales des finances est initiée par les ministères sectoriels concernés par les activités à exécuter. Ces derniers réalisent uniquement la première étape d'engagement budgétaire, puis le Ministère en charge des finances transfère les fonds aux provinces, lesquelles prennent en charge les autres étapes de la chaîne des dépenses. De la même manière, les ministères effectuent des engagements budgétaires au profit des départements communaux chargés d'exécuter

les activités ministérielles. Contrairement aux engagements provinciaux, transmis directement par les Ministères sectoriels au Ministère en charge des Finances, les engagements budgétaires communaux sont envoyés au Fonds National d'Investissement Communal (FONIC). Seuls le Ministère en charge de la Défense Nationale et le Ministère en charge des Affaires Etrangères ne sont pas concernés par ce mécanisme. Le FONIC, à travers son personnel affecté dans les communes, se charge de la compilation des engagements budgétaires communaux en provenance des ministères, puis les dépose et en assure le suivi auprès du Ministère en charge des Finances.

La dernière étape de la chaîne est le paiement. Après la fourniture des services, travaux ou biens, le prestataire présente ses factures validées par l'Office Burundais des Recettes (OBR). Le Ministère concerné transmet alors le procès-verbal de réception au Ministère en charge des Finances et toute autre pièce justificative nécessaire, qui délivre le titre de décaissement. Celui-ci est ensuite envoyé à la banque de la République du Burundi (BRB), laquelle effectue le paiement sur le compte du fournisseur. Son Excellence le Premier Ministre a rappelé que désormais, il existe un titre de décaissement au niveau des provinces et un autre au niveau des communes, ce qui permet de rapprocher davantage le processus de paiement des acteurs locaux.

Monsieur Ntahontuye a également insisté sur la nécessité d'une planification et d'une gestion rationnelle, efficace et efficiente, garantissant l'impact et la durabilité de toutes les ressources de l'État. Dans ce cadre, il a rappelé que les communes disposent de la faculté d'oc-

troyer des marchés d'exécution de travaux, de services et de fournitures aux prestataires opérant exclusivement sur le territoire de la province où elles se trouvent. Cette mesure vise à réduire les coûts et à stimuler l'économie locale en privilégiant les acteurs de proximité. Pour illustrer la faisabilité de cette approche, le Premier Ministre a cité le cas du centre de formation professionnelle de Butaganzwa, en commune Ruyigi. Initialement prévu pour un coût de trois (3) milliards de francs burundais, ce projet a été attribué à des prestataires locaux. Le centre a pu être construit et équipé pour seulement un milliard sept cent millions de francs burundais, démontrant ainsi l'efficacité de la politique de recours aux opérateurs locaux.

Les activités de l'atelier se sont poursuivies par une évaluation détaillée, ministère par ministère, des taux de mise en œuvre des actions inscrites dans la chaîne des dépenses. Le constat général a révélé un niveau d'exécution encore très bas : aucun ministère n'a atteint le seuil de 30 % de réalisation. Le Premier Ministre Burundais a conclu les travaux en adressant deux recommandations majeures aux acteurs concernés par les engagements budgétaires, depuis le niveau ministériel:

- Engager toutes les lignes budgétaires du premier trimestre avant la fin du mois de septembre 2026, en veillant à ce que les crédits destinés aux provinces soient effectivement transférés dans les délais.

- Lire, comprendre et s'appropriier les tableaux de bord budgétaires, puis les expliquer aux équipes subalternes respectives, afin de faciliter le pilotage et la coordination des activités des ministères sectoriels. **(Primature)**

Le Ministre en charge des Affaires Etrangères accorde une audience à la délégation de l'UNESCO



de l'UNESCO conduite par Monsieur Mohamed ELFAR-

Son Excellence Monsieur Édouard Bizimana, Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, a reçu en audience, le mardi 8 septembre 2026, une délégation

NAWANY, Directeur de la Division de la Coordination pour l'Afrique Prioritaire, UNESCO Paris et Monsieur Hilaire MPUTU, Directeur a.i du Bureau Régional Multi-sectoriel de l'UNESCO.

Dans son allocution, le Chef de délégation a exprimé sa reconnaissance pour l'accueil chaleureux réservé à son équipe et a salué le courage ainsi que l'engagement constant du Ministre Bizimana, notamment à travers l'organisation conjointe du Forum régional sur le renforcement de la culture de la paix dans la région d'Afrique centrale et des Grands Lacs, tenu à Bujumbura du 8 au 10 septembre 2026. Il a souligné l'excellence des rela-

tions entre le Burundi et l'UNESCO, précisant que ce Forum constitue une illustration éloquent de l'importance que le Gouvernement du Burundi accorde à la paix et à la culture. Selon lui, cette initiative aura un impact significatif sur l'ensemble de la région. Il a également relevé que, dans le contexte

de la présidence burundaise de l'Union africaine, l'organisation du dialogue continental, couplée au Forum de la Jeunesse et des Femmes sur l'agenda Paix et Sécurité, traduit la mise en œuvre effective des axes prioritaires de l'Union africaine par le Burundi. (MAEIRCD)

Audience accordée au Représentant de la CICR



Le mardi 8 septembre 2026, Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Édouard Bizimana, Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, a reçu en audience Monsieur KEDIR Awol OMAR, Chef de délégation Régionale représentant du Comité International de la Croix Rouge (CICR) au niveau du Burundi, Rwanda, Ouganda, avec résidence à Kampala. Les échanges ont porté sur des sujets d'intérêt commun entre le Burundi et le CICR, visant à renforcer les relations d'amitié et de coopération.

Dans son intervention, le Représentant du CICR a présenté les missions de son organisation, les activités menées au Burundi ainsi que leur valeur ajoutée pour la société. Il a rappelé que le CICR intervient depuis de nombreuses années dans les domaines purement humanitaires. Il a également informé le Ministre d'une initiative internationale globale (Global International Initiative), considérée comme un nouveau partenaire potentiel du Burundi, en raison de sa présidence actuelle de l'Union africaine. Selon lui, l'adhésion du Burundi à cette initiative offrirait des avantages diplomatiques et économiques substantiels.



À ce propos, Son Excellence le Ministre Bizimana a demandé la transmission des documents nécessaires afin de porter le message à la plus Haute Autorité. Le Représentant du CICR a par ailleurs soulevé une difficulté rencontrée dans la mise en œuvre de ses missions : certains agents de l'organisation se voient parfois refuser l'accès au territoire burundais parce qu'ils détiennent des documents de voyage délivrés par des autorités locales selon la région d'origine en RDC. En outre, les frontières ne sont pas ouvertes pour permettre le passage. Il a sollicité une exception particulière pour permettre à ces agents d'exercer pleinement leurs activités humanitaires.

En réponse, le Ministre Bizimana a expliqué que la fermeture des frontières est liée à l'insécurité persistante dans l'Est de la République Démocratique du Congo. Concernant les documents émis par des autorités non reconnues légalement, il a précisé que ceux-ci ne peuvent être acceptés. Toutefois, il a rassuré son interlocuteur que la question sera examinée dans un autre cadre et que les frontières pourront être rouvertes une fois la situation sécuritaire normalisée.

En conclusion, Son Excellence Édouard Bizimana a réaffirmé l'engagement du Burundi à collaborer étroitement avec le CICR et a garanti le soutien du Gouvernement aux actions humanitaires de cette organisation. (MAEIRCD)

Echange entre le Ministre en charge des Affaires Etrangères et l'Ambassadeur de la République Islamique



Le mardi 8 septembre 2026, le Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, SE Ambassadeur Edouard BIZIMANA, a reçu en audience l'Ambassadeur de la République Islamique du Pakistan au Burundi, avec résidence à Kigali, M. Naeem Khan. L'Ambassadeur était accompagné de deux investisseurs pakistanais, dont M. Zubair Iman Malik, Directeur Exécutif du Popular Group of Industries. Les échanges ont porté sur le renforcement des relations d'amitié et de coopération entre le Burundi et le Pakistan, ainsi que sur les opportunités d'investissement offertes par le Burundi aux investisseurs pakistanais.

Au cours de l'entretien, l'Ambassadeur Naeem Khan a souligné que le Pakistan dispose d'une expertise susceptible de contribuer au développement de plusieurs secteurs au Burundi, notamment l'agriculture, les systèmes d'irrigation, l'énergie et les mines. Il a également

indiqué que les produits burundais, notamment le thé, le café et les avocats, sont appréciés sur le marché pakistanais. Présenté par l'Ambassadeur, M. Zubair Iman Malik a, pour sa part, fait savoir qu'il intervient à travers ses entreprises dans plusieurs secteurs, notamment la production de ciment, le sucre et la santé, entre autres. Il a exprimé son intérêt à explorer davantage les opportunités d'investissement au Burundi. Il a également invité les opérateurs économiques burundais à participer à l'Expo prévue au mois de novembre au Pakistan, qui constituera une occasion de promouvoir les échanges commerciaux et les partenariats entre les deux pays.

Prenant la parole, le Ministre Edouard BIZIMANA a remercié l'Ambassadeur du Pakistan pour cette visite ainsi que pour l'initiative visant à promouvoir les investissements et la coopération entre les deux pays. Le Ministre a souligné que le Burundi accorde une importance particulière au développement de partenariats dans des secteurs prioritaires tels que l'énergie, l'agriculture, l'irrigation et l'éducation, entre autres. Il a également affirmé que les produits burundais sont de bonne qualité et disposent d'un potentiel important sur les marchés extérieurs.

Le Ministre Edouard BIZIMANA a ainsi encouragé la concrétisation des opportunités de coopération et d'investissement identifiées, soulignant que toute initiative susceptible de contribuer au développement économique du Burundi est la bienvenue. À l'endroit des investisseurs pakistanais, le Ministre a rappelé que le Burundi dispose de nombreuses opportunités d'investissement dans différents secteurs et que le pays offre un environnement favorable aux partenariats. Il a également souligné la disponibilité des Burundais à accueillir et à accompagner les investisseurs désireux de contribuer au développement du pays. **(MAEIRCD)**

Forum régional sur le renforcement de la Culture de la Paix en Afrique centrale et Grands Lacs

Le Burundi a accueilli, du 8 au 10 septembre 2026, le Forum régional sur le renforcement de la culture de la paix en Afrique centrale et dans la région des Grands Lacs. Organisée avec l'appui de l'UNESCO, de la CEEAC et du système des Nations unies, cette rencontre a réuni des représentants des États, de la société civile, des femmes, des jeunes, des

chercheurs et des médias.

À l'ouverture du Forum, le Dr François Havyarimana, ministre de l'Éducation nationale et de la Recherche scientifique, a rappelé que « nos peuples n'attendent plus des discours, mais des actes concrets pour la paix ». Il a souligné qu'aucun État ne peut connaître une

paix durable lorsque ses voisins sont plongés dans l'instabilité. Selon lui, le développement ne peut être possible sans une paix fondée sur la justice, l'éducation, la transparence, le partage et la dignité de chaque citoyen.



Le Ministre a invité les participants à engager un dialogue constructif afin de parvenir à des résultats concrets. Les objectifs du Forum étaient notamment de construire une vision régionale commune de la culture de la paix, de poser les bases d'une feuille de route partagée, de lancer des initiatives multisectorielles dans les zones transfrontalières prioritaires et de renforcer les capacités ainsi que les synergies entre les différents acteurs de la paix.



Pour sa part, l'ambassadeur El Fadhel El Farnaway, représentant du Directeur général de l'UNESCO et directeur de la Priorité Afrique, a estimé que la paix se construit d'abord dans les esprits, notamment par l'éducation et le dialogue. Il a appelé à faire de la culture de la paix une réalité concrète dans la région, et non une simple déclaration d'intention.

Durant trois jours, les participants ont analysé les causes profondes des conflits en Afrique centrale.

Ils ont relevé le caractère multiforme de ces crises, liées notamment aux déficits de gouvernance, aux inégalités d'accès aux opportunités économiques, aux tensions communautaires et aux conflits autour des ressources naturelles. L'exclusion des jeunes et des femmes, ainsi que la propagation de la désinformation et des discours de haine, constituent également des facteurs aggravants.

Face à ces défis, le Forum a recommandé de renforcer l'éducation à la citoyenneté et à la paix, de valoriser les mécanismes locaux de médiation, de promouvoir la coopération autour des ressources partagées et d'accroître la participation des femmes et des jeunes à la prévention des conflits.

Les participants ont également lancé trois initiatives



pilotes transfrontalières, dont le Centre « **Komeza Amani** », afin d'ancrer la culture de la paix dans les communautés. Une feuille de route régionale a été adoptée pour guider la mise en œuvre de ces engagements.

À la clôture des travaux, les délégués ont réaffirmé leur



volonté de transformer les frontières en espaces de dialogue et de solidarité. Ils ont

également fait de Bujumbura le point de départ d'une nouvelle dynamique régionale fondée sur la prévention des conflits, la cohésion sociale et la construction d'une paix durable. (MAEIRCD)

Ministère des Affaires Etrangères, de l'Intégration Regionale et de la Coopération au Développement

Département de la Communication

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi